



N'est-ce pas perdre son temps que de ressasser les mêmes fondamentaux : vider l'eau d'un cours d'eau, vous risquez d'avoir moins d'eau ? Diminuer le volume d'eau, vous pénalisez la biomasse des espèces aquatiques ? Capter moins d'eau quand elle est excédentaire l'hiver, n'est-ce pas se préparer à déplorer les sécheresses estivales? etc...

Le Vicoin figure pourtant en bonne place des REX glorieux (retours d'expérience) de l'AFB. Les spécialistes l'ont dicté : il faut "restaurer".

Ils l'ont fait en détruisant les 27 seuils sur son cours.

Résultats ? Les poissons doivent s'adapter à un module d'étiage sévère inférieur à 20 litres/s.

Gageons que la qualité de l'eau a été (sans analyses sérieuses, ni même sans eau du tout) décrétée en "bon état" ?

Nous avons déjà un regard critique en 2012 :

<http://cedepa.fr/un-bon-coin-le-vicoin/>

nb : le regard critique doit être porté en amont des projets...pas quand les ouvrages sont détruits pour obtenir des "rivières sauvages".

Le cas du Vicoin revient sur la scène en 2018. C'est pourtant curieux, après sa "restauration" ?

<http://www.hydrauxois.org/2018/10/en-mayenne-le-vicoin-sans-ouvrage-et.html>

Et il existe des centaines de Vicoin en France.



illustration: le site du barrage de Pontallain détruit en été 2018; des macro-rugosités rugueuses pour les nageoires (rochers permettant la circulation des espèces piscicoles) disposées au millimètre près selon les prescriptions de l'AFB (sinon le schéma n'est pas "conforme" à la croyance). Si en octobre 2018 les poissons sont tous plus ou moins morts, il faudra que l'AAPPMA locale empoissonne?